



FR

CONSEIL DE DIRECTION
91^{ème} session
Rome, 7-9 mai 2012

UNIDROIT 2011
C.D. (91) 11
Original: anglais
mars 2012

Point No. 14 de l'ordre du jour: Ressources et politique d'information d'UNIDROIT

(document préparé par le Secrétariat)

<i>Sommaire</i>	<i>Rapport sur les progrès réalisés</i>
<i>Action demandée</i>	<i>Prendre note des progrès réalisés et approuver les propositions soumises</i>
<i>Mandat</i>	<i>Revue de droit uniforme: Résolution du Conseil de Direction No. 2 (B)(5) adoptée à sa 34^{ème} session (15 avril 1954); Décision du Conseil de Direction à sa 51^{ème} session (29 – 31 mai 1972)</i>
<i>Degré de priorité</i>	<i>Moyen/élevé</i>
<i>Etat</i>	<i>Calendrier respecté</i>
<i>Documents connexes</i>	<i>Revue de droit uniforme et autres publications: Rapport annuel 2011 (C.D.(91) 2); C.D.(88) 14; C.D. (89) 12 et C.D.(90) 13; Base de données: Rapport annuel 2011 (C.D.(91) 2); C.D.(89) 15 et C.D.(90) 15; Site Internet et Bibliothèques dépositaires: Rapport annuel 2011 (C.D.(91) 2) et C.D.(90) 14</i>

INTRODUCTION

1. Ces dernières années, les différentes sources d'information sur les travaux de l'Institut ont été gérées séparément. Au fil des ans, cependant, la nécessité d'une meilleure coordination des sources d'information a été ressentie. En outre, le besoin de rationaliser les ressources disponibles pour ces activités, aussi bien humaines que financières, requiert une révision de la politique adoptée.

2. Essentiellement, les sources d'information sont destinées à promouvoir l'Institut, les travaux en cours de préparation et ceux réalisés dans le passé. Cependant, tout en reconnaissant l'importance des différentes activités d'information, vu les maigres ressources financières, les organes de l'Institut ne sont pas en mesure de répondre à l'importance des moyens requis pour les activités. Le défi dans le climat économique actuel est donc de savoir comment s'engager dans des activités indispensables et susceptibles de promouvoir l'Institut malgré le manque de ressources financières.

3. Les sources d'information peuvent être réparties selon leur format: formats papier et électronique. Dans certains cas, la répartition entre les différents supports est croisée (comme par exemple la *Revue de droit uniforme* qui existe à la fois sur format papier et sur support électronique).

A. PUBLICATIONS SUR PAPIER

4. Traditionnellement, UNIDROIT publie des publications périodiques (*La Revue de droit uniforme*, les *Actes et Documents*), ainsi que des volumes simples ne faisant pas partie d'une série (le *Guide sur les accords internationaux de franchise principale*, *Les principes d'UNIDROIT relatifs aux contrats du commerce international*). Dans certains cas, UNIDROIT publie également une publication dans des langues autres que ses langues de travail, mais toujours dans une de ses langues officielles (les *Principes*, le *Guide*), et conclut également des accords avec d'autres personnes ou organismes pour leur traduction et leur publication. UNIDROIT a également conclu quelques contrats de distribution (Les *Principes*, le *Guide*).

a) *Revue de droit uniforme*

5. Le 1^{er} juillet 2011, le Secrétariat a reçu une offre de la Oxford University Press pour la *Revue de droit uniforme*. L'offre portait non seulement sur la distribution de la *Revue de droit uniforme* mais également sur l'édition et la mise en page. L'accord initial proposé prévoyait une durée de cinq ans. La Oxford University Press a proposé une structure éditoriale reposant sur trois piliers: un éditeur d'UNIDROIT, un éditeur indépendant et un représentant de la OUP chargé de gérer les aspects plus pratiques plutôt que le contenu de la *Revue*. La nature bilingue de la *Revue* ne posait pas de problèmes puisque l'OUP avait déjà publié des revues multilingues (anglais, français, espagnol), et qu'elle disposait d'éditeurs de langue française et de langue anglaise. Sur la base des données concernant la distribution fournies par le Secrétariat, l'OUP mettra à la disposition d'UNIDROIT 130 exemplaires gratuits. En outre, pour l'OUP, la reproduction des articles publiés dans la *Revue* à des fins éducatives (matériel destiné aux cours universitaires) ne soulevait aucun problème, et la mise en ligne des articles sur le site internet d'UNIDROIT était également acceptable, bien que l'OUP ait suggéré que la question concernant le choix et le nombre des articles susceptibles d'être mis en ligne serait discutée lorsque l'occasion s'en présenterait.

6. L'offre de l'OUP prévoit également une version électronique de la *Revue*, que l'OUP pourrait mettre en ligne afin de permettre sa consultation selon les modalités déjà utilisées pour d'autres revues. A présent, UNIDROIT compte deux formats électroniques de la *Revue de droit uniforme*: l'accord conclu avec HeinOnline, en vertu duquel, en versant des royalties, le contenu de la *Revue* est disponible en ligne deux ans après sa parution, et la *Revue-base* de données accessible par le biais du site internet d'UNIDROIT (<http://ulr.unidroit.org>). L'OUP a suggéré que les avantages que leur site pourrait offrir justifierait un réexamen de ces deux formats électroniques.

7. Le coût annuel de production de la *Revue de droit uniforme* en 2011 a été estimé en € 172.700,69 et peut être réparti comme suit:

Publications			
Traitement du personnel	Personnel de catégorie A (Ch. 2.1, 3.1)	€	78,422.02
	Personnel de catégorie B et C (Ch. 2.1, 3.1)		79,165.94
Documentation	Frais de correspondance (Ch. 6.3)		3,862.72
	Frais d'impression (Ch. 5)		11,250.00
Total		€	172,700.69

8. Le coût de production de la *Revue de droit uniforme* est partiellement compensé par le revenu de la vente et les royalties, dont le montant moyen de ces dernières années dépasse légèrement € 25.000, comme précisé ci-dessous:

Revenu de la vente (en Euro)	
2008 Abonnements	22,442.00
Vente de copies précédentes	3,316.00
2009 Abonnements	24,474.72
Vente de copies précédentes	2,259.00
2010 Abonnements	21,343.00
Vente de copies précédentes	2,521,00
2011 Abonnements (au 1 ^{er} septembre) (le prix a augmenté)	22,781.00
Vente de copies précédentes (au 1 ^{er} septembre)	1,267.00

9. En externalisant la production et la distribution de la *Revue de droit uniforme*, y compris l'édition, la mise en ligne, la facturation, etc., tout en maintenant le contrôle éditorial sur le contenu de la *Revue*, le Secrétariat prévoit de réaliser des économies appréciables, qui permettront une réallocation importante des ressources au titre du budget ordinaire, pour renforcer les efforts de promotion et pour la publication de nouveaux ouvrages.

10. En 2011, les numéros 1 et 2 ont été publiés dans un volume double contenant les rapports sur le crédit-bail présentés lors du XVIII^{ème} Congrès de l'Académie internationale de droit comparé, organisé à Washington du 25 au 31 juillet 2010. Le Professeur Herbert Kronke, ancien Secrétaire Général d'UNIDROIT et membre du Comité scientifique de la *Revue*, a présidé la session. Le numéro 2011-3 a été consacré aux Principes d'UNIDROIT relatifs aux contrats du commerce international, avec les contributions des *rapporteurs* et de quelques experts. Le numéro 2011-4 est en cours de préparation au moment de la rédaction du présent document. Il s'agira d'un numéro général contenant les rapports sur les activités d'UNIDROIT, de la CNUDCI et de la Conférence de La Haye, ainsi que la bibliographie de droit uniforme et un certain nombre d'articles divers.

11. En 2012, les numéros 1 et 2 seront de nouveau publiés dans un volume double, avec les actes du colloque d'UNIDROIT sur la promotion de l'investissement pour la production agricole: aspects de droit privé (Rome, 8 – 10 novembre 2011).

12. Dans les Annexes 1 – 3 au présent document figurent les statistiques sur la distribution de la *Revue* de droit uniforme. Les données pour 2012 datent du 15 février 2011 et sont donc partielles. Il convient de noter que les différentes catégories pour la distribution de la *Revue* sont la vente, les échanges (pour les périodiques de la Bibliothèques), les Bibliothèques dépositaires et les dons.

b) Actes et Documents d'UNIDROIT

13. Pendant des années, les documents d'UNIDROIT ont été publiés annuellement dans un volume relié intitulé « Actes et Documents ». Les volumes ont été vendus, notamment à un certain nombre de bibliothèques. Toutefois, au cours des années, les ventes ont diminué et en 2011 seuls 9 volumes ont été vendus. Le revenu de la vente s'élève encore à € 1.179,00, mais il est susceptible de diminuer davantage puisque les documents sont disponibles sur le site internet d'UNIDROIT.

14. Les *Actes et Documents* ont été également publiés sous forme de CD-ROM cumulatifs et ont été distribués aux personnes choisies (notamment les membres du Conseil de Direction).

c) *Principes d'UNIDROIT relatifs aux contrats du commerce international*

15. Les *Principes d'UNIDROIT relatifs aux contrats du commerce international* ont été publiés en juin 2011 en anglais et en août 2011 en français. Bien qu'aucune campagne promotionnelle massive n'ait été menée, la version anglaise se vend bien (voir Annexe 3). Le Secrétariat entend lancer une campagne de commercialisation (par voie électronique) dès que les adresses électroniques pertinentes auront été recueillies.

16. En outre, le Secrétariat négocie des contrats de distribution pour le Canada et examine la possibilité d'un distributeur pour la France. En Australie, la *Federation Press* est le seul distributeur pour les publications d'UNIDROIT.

d) *Commentaire officiel sur la Convention sur les règles matérielles relatives aux titres intermédiés de 2009*

17. Un accord avec la *Oxford University Press* a été conclu, en vertu duquel la version anglaise du Commentaire officiel sur la Convention sur les règles matérielles relatives aux titres intermédiés de 2009 est devenu un titre dans le catalogue de l'OUP. Il s'agit d'un travail collectif, dont les auteurs (Hideki Kanda, Professeur de droit, Université de Tokyo; Charles W. Mooney, Jr., Charles A. Heimbold, Jr. Professeur de droit, Université de Pennsylvanie, Luc Thévenoz, Professeur de droit, Université de Genève; et Stéphane Béraud, Chef du Service du Droit européen et des marchés financiers, Banque de France) ont cédé à l'Institut leurs droits d'auteur. Des négociations concernant la publication de la version française du Commentaire officiel dans le cadre de la série "*Publications du Centre de droit bancaire et financier*", publiée conjointement par *Schulthess, LGDJ* et *Thémis* sont en cours.

e) *Les textes sur les garanties établis par la CNUDCI, la Conférence de La Haye et UNIDROIT*

18. En février 2012, UNIDROIT, la CNUDCI et la Conférence de La Haye ont signé un accord concernant la publication d'un volume portant sur les instruments élaborés par les trois organisations en matière de garanties: "*UNCITRAL, Hague Conference and UNIDROIT Texts on Security Interests*". Le volume sera publié par les Nations Unies qui détient le copyright. Neil Cohen, Professeur à la faculté de droit de Brooklyn (New York) et Steven Weise, Avocat (Los Angeles) en sont les auteurs.

B. SOURCES ELECTRONIQUES D'INFORMATION SUR UNIDROIT

a) *Le site d'UNIDROIT sur Internet*

19. Le site d'UNIDROIT sur Internet a été conçu dans les années 90 grâce à la perspicacité de Mme Paula Howarth qui en a été l'administrateur jusqu'à son départ en retraite le 1^{er} janvier 2012. Au fil des années, le site Internet a démontré qu'il était la meilleure introduction et la plus aisée aux activités de l'Organisation. En effet, un site aussi opérationnel et complet que possible est essentiel pour toute organisation ou institution qui tient à se faire connaître dans le monde entier. Il faut, toutefois, moderniser la technologie employée à la création du site, ajouter des éléments ou encore moderniser la présentation des documents. Un nouveau site Internet est actuellement à l'étude et devrait remplacer le site actuel d'ici un an. Cette lenteur s'explique d'une part par le fait que l'opération sera effectuée à UNIDROIT même, par un membre du personnel également employé à d'autres tâches et d'autre part par l'insertion d'éléments supplémentaires, comme la création d'une section pour une nouvelle base de données ou une partie réservée aux instruments adoptés par l'Organisation, qui remplace la section du site sur les conventions et la base de données

UNILAW. La complexité de cette procédure requiert une planification prudente, où tous les liens et toutes les insertions doivent être pris en compte et vérifiés. On procèdera également à une rationalisation de différents sujets actuellement traités sur le site Internet (par exemple les *Actes et documents* feront partie des *Publications*).

20. Les statistiques concernant la consultation du site Internet d'UNIDROIT sont disponibles à partir de Google Analytics. Du 1^{er} mai 2011 au 21 février 2012, 57.187 usagers de 183 pays ont visité le site Internet d'UNIDROIT, 65.33% d'entre eux étant de nouveaux visiteurs. La plupart étaient des Italiens (13.241), suivis d'Étatsuniens (6.533), de Mexicains (4.338), de ressortissants du Royaume-Uni (4.190), de Français (3.607) et de Russes (3.461) (voir l'Annexe 5 pour une liste complète). 57.65% des visites provenait d'un trafic de recherche, 12.81% de référence et 29.55% d'un trafic direct.

b) *UNILAW*

21. Lors de sa 90^{ème} session, le Conseil de Direction a confirmé la décision qu'UNIDROIT ne devrait fournir d'informations sur des recherches textuelles, des cas de jurisprudence et bibliographiques que sur les instruments élaborés par l'Institut alors que le traitement des instruments préparés par d'autres organisations devrait se limiter à fournir des liens aux sites qui publient leurs textes et l'état de leur mise en œuvre. En conséquence, il a concordé que les informations données sur des instruments adoptés par d'autres organisations sur la base des travaux effectués par UNIDROIT (comme la *Convention relative au contrat de transport international de Marchandise par Route (CMR)*) devaient être reconsidérées et que, vu ses maigres ressources, UNIDROIT ne devrait plus maintenir la section de la jurisprudence qui concerne la CMR. Grâce aux bons offices de Monsieur Jacques Putzeys, ancien membre du Conseil de Direction, un accord a été conclu avec l'*Institut du droit international des transports (IDIT)*, ce dernier se chargeant de la section de la base de données UNILAW qui traite de la CMR, y compris la jurisprudence et la bibliographie, dans le but de publier la section sur son site. En conséquence des travaux nécessaires pour le transfert de la base de données de la CMR sur le site de l'IDIT, toute activité sur la section de la base de données sur la CMR a cessé fin 2011. Les autres sections, n'ayant besoin que de peu de maintenance, ont été mises à jour comme requis.

22. Comme indiqué précédemment, une restructuration du site d'UNIDROIT est actuellement à l'étude; il englobera les documents actuellement contenus sur le site UNILAW.

23. Les statistiques fournies par Google Analytics indiquent que du 1^{er} mai 2011 au 21 février 2012, 8.879 personnes originaires de 157 pays ont visité le site UNILAW (voir l'Annexe 6 pour une liste complète), que 11.704 visites ont été payantes et que 48.838 pages ont été consultées. La plupart des visiteurs étaient français (1.815), italiens (1.021), belges (895), étatsuniens (599), polonais (537), allemands (488) et chinois(480). 46.11% des visites provenait d'un trafic de recherche, 38.34% de référence et 15,55% d'un trafic direct.

c) *Revue de droit uniforme*

24. Comme indiqué précédemment, la *Revue de droit uniforme* dispose de deux formats électroniques. Le premier est une base de données accessible par le site d'UNIDROIT (<http://ulr.unidroit.org/>). Le site ne reproduit pas simplement les articles de la *Revue* en format pdf, mais il offre également des possibilités de recherche (par mot-clé). En deuxième lieu, un accord est stipulé avec Hein Online selon lequel la *Revue* est publiée sur son site deux ans après sa parution en version papier. L'Institut perçoit des royalties en échange de la consultation de la *Revue*. En 2010, elles ont été de USD 3.335,12 (€ 2.507,42). Au moment de la rédaction, leur montant pour l'année 2011 n'a pas encore été communiqué. Leur progression a été la suivante: en

2006: USD 317,34 (€ 251,17); en 2007: USD 4.323,58 (€ 3.65,60); en 2008: € 2.899,08; en 2009: € 2.309,72; et en 2010: USD 3.335,12 (€ 2.507,42).

C. BIBLIOTHEQUES DEPOSITAIRES

25. A ce jour, il existe 52 Bibliothèques dépositaires dans les Etats membres d'UNIDROIT, certains d'entre eux en comptant plus d'une (voir l'Annexe 7 pour une liste complète). Toutes les Bibliothèques dépositaires ne reçoivent pas l'ensemble des parutions de l'Organisation; en effet, lors de leur adhésion, les Bibliothèques dépositaires ont spécifié ce qui les intéressait et c'est sur cette base qu'elles reçoivent de la documentation. Par exemple, seules 31 Bibliothèques dépositaires sur 52 reçoivent la *Revue de droit uniforme*.

26. Le concept de Bibliothèques dépositaires est, dans une large mesure, arrivé à son terme: avec la documentation désormais disponible sur le site de l'Organisation, accessible depuis la plupart, sinon tous les pays, du monde, l'utilité de documents sur support papier ou CD-ROM est discutable.

27. Avoir, ou être, une Bibliothèque dépositaire peut évidemment avoir pour l'institution concernée un rôle allant au-delà de celui d'offrir un accès aux utilisateurs; elle peut contribuer à accroître l'importance de l'institution même. Il s'agit d'une question de prestige et cet aspect de la question est à prendre en considération quand on traite de l'utilité des Bibliothèques dépositaires pour une organisation comme UNIDROIT qui ne produit pas une énorme quantité de documents.

D. LE FUTUR

28. Les ressources à disposition d'UNIDROIT ont régulièrement diminué au cours de ces dernières années. Les possibilités de trouver des financements autres, privés en particulier, ne sont guère encourageantes et demanderaient des efforts et des investissements que le personnel d'UNIDROIT, par manque de temps, n'est pas en mesure de fournir. Toutefois, si l'Organisation veut occuper la place qui lui revient au sein des organisations internationales, elle doit faire des efforts importants pour se faire connaître. Les premières actions devraient être les suivantes:

Coordination	Un grand effort doit être fait pour accroître la coordination entre les différentes activités d'information de l'Institut, selon des procédures visant tant à une coordination qu'à une gestion de qualité et économiques en termes de temps consacré à ces activités.
Site Internet	Avec l'installation d'un nouveau site Internet plus moderne, la possibilité d'offrir davantage d'informations d'utilisation facile ouvre la voie à des possibilités considérables. Dans la mesure du possible, toute duplication pourrait ainsi être évitée, à moins qu'elle ne soit nécessaire ou justifiée.
Archive	Toute la documentation plus ancienne pourrait être stockée dans des archives spéciales du site. On y trouverait tous les documents produits par l'Organisation au cours de son histoire (ceux que l'on appelle les « livres verts »). Des archives photographiques, contenant des photographies des événements saillants de l'histoire de l'Organisation, pourraient également être créées.
UNILAW	En mettant à disposition des informations et du matériel sur le site d'UNILAW accessible sur le site d'UNIDROIT, l'ambition est d'accroître son interactivité avec d'autres sections du site. La section base de données d'un nouveau site ne serait pas aussi sophistiquée que la base de données actuelle (que ce niveau de sophistication soit ou pas nécessaire doit être évalué).

Marketing	Durant ces derniers mois, le Secrétariat a repris les adresses électroniques de destinataires potentiels de publicité électronique pour les publications et les activités de l'Institut et les a classées par sphères d'intérêt. Ces adresses peuvent être utilisées pour des envois électroniques périodiques et répétés.
<i>Actes et documents</i>	L'utilité de cette publication semble avoir fait son temps, qu'il s'agisse de la distribution aux bibliothèques dépositaires ou bien des ventes. Toutefois, comme il se pourrait qu'un destinataire ait besoin de la publication sur format papier ou sur CD-ROM, on pourrait la publier sur demande, tout comme certains livres qui ne sont disponibles auprès des maisons d'édition que "sur demande".
Autres publications	L'utilité de la formule "sur demande" appliquée à d'autres publications et la possibilité de disposer uniquement de versions électroniques (paiement comme pour les livres électroniques en général) doit être examinée.
Bibliothèques dépositaires	L'utilité des Bibliothèques dépositaires semble également avoir fait son temps, car les documents d'UNIDROIT sont disponibles en ligne. Toutefois, vu les implications politiques en jeu, la question devrait être attentivement évaluée.
<i>Revue de droit uniforme</i>	Si la <i>Revue de droit uniforme</i> devait être produite et commercialisée par l'Oxford University Press, des ressources, en termes de personnel et de finances, seraient alors libérées qui pourraient être employées à d'autres fins. De plus, les possibilités de l'OUP de commercialiser la <i>Revue</i> pourraient accroître ses ventes dans des pays que l'Institut ne contacte pas normalement. Il convient qu'une évaluation soit faite des avantages apportés par rapport à une moindre liberté de gestion et de distribution de la <i>Revue</i> qui s'en suivrait nécessairement.

CONCLUSION

29. Les ressources financières et en personnel disponibles pour les activités d'information et de promotion de l'Organisation étant limitées, une plus grande coordination et rationalisation sont requises. C'est la direction qu'a déjà prise le Secrétariat et qu'il entend poursuivre et perfectionner. Il s'est également engagé à examiner et à évaluer l'utilité pour UNIDROIT de nouveaux moyens électroniques modernes à mesure qu'ils se développent. Comme pour tout processus de modernisation, il ne peut certes pas être finalisé en un jour et requiert une planification attentive ainsi que le soutien politique des organes d'UNIDROIT, tels le Conseil de Direction et l'Assemblée Générale en tout premier lieu.

30. *A la lumière de ce qui précède, le Conseil de Direction a demandé de prendre note des actions entreprises à ce jour et d'appuyer les propositions du Secrétariat.*

ANNEXE 1

DISTRIBUTION DE LA REVUE DE DROIT UNIFORME

(a) Total distribution

DISTRIBUTION						
Year	Item	Total	Sales	Exchanges	Depository Libraries	Complimentary copies
2006		459	276	151	27	5
2007		507	270	190	27	20
2008		462	215	197	27	23
2009		482	235	197	27	23
2010		371	217	125	27	2
2011		384	207	143	26	8
2012 (as at 15 Feb. 2012)		259	109	127	23	

(b) Distribution by country

COUNTRY	TOT 2008	ITEMISED	TOT 2009	ITEMISED	TOT 2010	ITEMISED	TOT 2011	ITEMISED	TOT 2012 ¹	ITEMISED
Argentina	5	5 Exch.s	5	5 Exch.s	3	3 Exch.s	4	4 Exch.s	1	1 Exch.
Armenia	1	1 Gift	1	1 Gift						
Australia	10	1 Sale 1 Dep. Lib. 8 Exch.s	9	1 Dep. Lib. 8 Exch.s	6	1 Sale 1 Dep. Lib. 4 Exch.s	7	1 Sale 1 Dep. Lib. 5 Exch.s	7	1 Sale 1 Dep. Lib. 5 Exch.s
Austria	4	2 Sales 2 Exch.s	6	4 Sales 2 Exch.s	3	2 Sales 1 Exch.	4	2 Sales 2 Exch.	4	2 Sales 2 Exch.
Belgium	13	6 Sales 1 Dep. Lib. 4 Exch.s 2 Gifts	11	6 Sales 1 Dep. Lib. 4 Exch.s	9	6 Sales 1 Dep. Lib. 2 Exch.s	10	6 Sales 1 Dep. Lib. 3 Exch.s	10	6 Sales 1 Dep. Lib. 3 Exch.s
Benin	1	1 Gift	1	1 Gift						
Bosnia and Herzegovina	1	1 Exch.	1	1 Exch.	1	1 Exch.	1	1 Exch.	1	1 Exch.
Brazil	7	4 Exch.s 3 Gifts	7	4 Exch.s 3 Gifts	2	2 Exch.s	4	4 Exch.s	3	3 Exch.s
Bulgaria	3	1 Dep. Lib. 1 Exch. 1 Gift	3	1 Dep. Lib. 1 Exch. 1 Gift	2	1 Dep. Lib. 1 Exch.	3	1 Dep. Lib. 2 Exch.	3	1 Dep. Lib. 2 Exch.
Byelorussia	1	1 Exch.	1	1 Exch.	1	1 Exch.	1	1 Exch.	1	1 Exch.
Cameroun	2	1 Exch. 1 Gift	2	1 Exch. 1 Gift	1	1 Exch.	1	1 Exch.	1	1 Exch.
Canada	10	4 Sales 1 Dep. Lib. 3 Exch.s 2 Gifts	11	6 Sales 1 Dep. Lib. 4 Exch.s	10	5 Sales 1 Dep. Lib. 3 Exch.s 1 Gift	9	4 Sales 1 Dep. Lib. 3 Exch.s 1 Gift	8	4 Sales 1 Dep. Lib. 3 Exch.s
Chile	6	1 Dep. Lib. 5 Exch.s	6	1 Dep. Lib. 5 Exch.s	3	1 Dep. Lib. 2 Exch.s	3	1 Dep. Lib. 2 Exch.s	3	1 Dep. Lib. 2 Exch.s
China									1	1 Exch.
Colombia	5	1 Dep. Lib. 4 Exch.s	5	1 Dep. Lib. 4 Exch.s	2	1 Dep. Lib. 1 Exch.	2	1 Dep. Lib. 1 Exch.	2	1 Dep. Lib. 1 Exch.
Croatia	1	1 Gift	1	1 Exch.	1	1 Exch.	1	1 Exch.	1	1 Exch.
Denmark	2	2 Sales	2	2 Sales	3	3 Sales	2	2 Sales	2	2 Sales

¹ As at 15 February 2012.

Egypt	1	1 Exch.	2	1 Sale 1 Exch.	1	1 Exch.	1	1 Exch.	1	1 Exch.
Estonia	2	1 Dep. Lib. 1 Exch.	2	1 Dep. Lib. 1 Exch.	2	1 Dep. Lib. 1 Exch.	2	1 Dep. Lib. 1 Exch.	2	1 Dep. Lib. 1 Exch.
Finland	5	1 Dep. Lib. 3 Exch.s 1 Gift	5	1 Dep. Lib. 3 Exch.s 1 Gift	4	1 Dep. Lib. 3 Exch.s	4	1 Dep. Lib. 3 Exch.s	4	1 Dep. Lib. 3 Exch.s
France	25	13 Sales 11 Exch.s 1 Gift	25	12 Sales 12 Exch.s 1 Gift	20	15 Sales 5 Exch.s	21	13 Sales 8 Exch.s	16	9 Sales 7 Exch.s
Germany	18	11 Sales 1 Dep. Lib. 5 Exch.s 1 Gift	26	19 Sales 1 Dep. Lib. 5 Exch.s 1 Gift	18	15 Sales 1 Dep. Lib. 2 Exch.s	20	15 Sales 1 Dep. Lib. 4 Exch.s	14	10 Sales 1 Dep. Lib. 3 Exch.s
Greece	3	1 Dep. Lib. 1 Exch. 1 Gift	4	1 Sale 1 Dep. Lib. 1 Exch. 1 Gift	3	1 Sale 1 Dep. Lib. 1 Exch.	3	1 Sale 1 Exch.	1	1 Exch.
Holy See	2	1 Dep. Lib. 1 Exch.	2	1 Dep. Lib. 1 Exch.	2	1 Dep. Lib. 1 Exch.	2	1 Dep. Lib. 1 Exch.	2	1 Dep. Lib. 1 Exch.
Hong Kong	1	Sale								
Hungary	8	1 Dep. Lib. 6 Exch.s 1 Gift	7	1 Dep. Lib. 5 Exch.s 1 Gift	3	1 Dep. Lib. 2 Exch.s	4	1 Dep. Lib. 3 Exch.s	4	1 Dep. Lib. 3 Exch.s
India	5	1 Dep. Lib. 4 Exch.s	4	1 Dep. Lib. 3 Exch.s	5	1 Dep. Lib. 4 Exch.s	4	4 Exch.s	3	3 Exch.s
Iran	1	1 Gift	1	1 Gift						
Ireland	1	1 Dep. Lib.	1	1 Dep. Lib.	1	1 Dep. Lib.	1	1 Dep. Lib.	1	1 Dep. Lib.
Israel	3	1 Sale 2 Exch.s	3	1 Sale 2 Exch.s	2	1 Sale 1 Exch.	3	2 Sales 1 Exch.	1	1 Exch.
Italy	70	50 Sales 19 Exch.s 1 Gift	72	52 Sales 19 Exch.s 1 Gift	64	48 Sales 14 Exch.s 2 Gifts	60	44 Sales 13 Exch.s 3 Gifts	38	26 Sales 10 Exch.s 2 Gifts
Japan	8	4 Sales 1 Dep. Lib. 3 Exch.s	9	5 Sales 1 Dep. Lib. 3 Exch.s	8	5 Sales 1 Dep. Lib. 2 Exch.s	9	6 Sales 1 Dep. Lib. 2 Exch.s	7	1 Sale 1 Dep. Lib. 5 Exch.s
Latvia	2	1 Dep. Lib. 1 Sale	1	1 Dep. Lib.	1	1 Dep. Lib.	1	1 Dep. Lib.	1	1 Dep. Lib.
Lebanon	1	1 Exch.	1	1 Exch.	1	1 Exch.	1	1 Exch.	2	2 Exch.s
Lithuania	1	1 Sale	1	1 Sale	1	1 Sale	1	1 Sale		
Luxembourg	3	1 Sale 2 Exch.s	3	1 Sale 2 Exch.s	2	1 Sale 1 Exch.	1	1 Exch.	1	1 Exch.
Macau			1	1 Sale						
Malta	1	1 Dep. Lib.	1	1 Dep. Lib.	1	1 Dep. Lib.	1	1 Dep. Lib.	1	1 Dep. Lib.
Mexico	7	1 Sale 3 Dep. Libs. 3 Exch.s (2 same as Dep. Libs.)	7	1 Sale 3 Dep. Libs. 3 Exch.s	7	1 Sale 3 Dep. Libs. 3 Exch.s	5	1 Sale 1 Dep. Lib. 3 Exch.s	4	1 Sale 1 Dep. Lib. 2 Exch.s
Netherlands	22	19 Sales 3 Exch.s	19	16 Sales 3 Exch.s	21	18 Sales 3 Exch.	23	20 Sales 3 Exch.	13	13 Sales
Netherlands Antilles	1	1 Exch.	1	1 Exch.	1	1 Exch.	1	1 Exch.	1	1 Exch.
New Zealand	3	3 Exch.s	3	3 Exch.s	3	3 Exch.s	3	3 Exch.s	2	2 Exch.s
Norway	4	3 Sales 1 Exch.	3	2 Sales 1 Exch.	3	2 Sales 1 Exch.	3	2 Sales 1 Exch.	3	2 Sales 1 Exch.
Peru	1	1 Exch.	1	1 Exch.	1	1 Exch.	1	1 Exch.	1	1 Exch.
Philippines	1	1 Exch.	1	1 Exch.						
Poland	5	1 Sale 1 Dep. Lib. 3 Exch.s	6	2 Sales 1 Dep. Lib. 3 Exch.s	4	1 Sale 1 Dep. Lib. 2 Exch.	4	1 Sale 1 Dep. Lib. 2 Exch.	2	1 Dep. Lib. 1 Exch.
Portugal	5	3 Sales 2 Exch.s	6	4 Sales 2 Exch.s	5	4 Sales 1 Exch.	4	3 Sales 1 Exch.	1	1 Exch.
Puerto Rico	2	2 Exch.s	2	2 Exch.s	2	2 Exch.s	2	2 Exch.s	2	2 Exch.s
Rep. of Korea	4	3 Sales 1 Exch.	4	3 Sales 1 Exch.	4	3 Sales 1 Exch.	5	4 Sales 1 Exch.	4	3 Sales 1 Exch.
Romania	3	1 Sale 2 Exch.s	3	1 Sale 2 Exch.s						

Russian Federation	5	1 Dep. Lib. 2 Exch.s 2 Gifts	5	1 Dep. Lib. 2 Exch.s 2 Gifts	2	1 Dep. Lib. 1 Exch.	2	1 Dep. Lib. 1 Exch.	1	1 Dep. Lib.
San Marino	1	1 Sale	1	1 Sale	1	1 Sale				
Serbia	6	4 Sales 2 Exch.s	4	2 Sales 2 Exch.s	3	1 Sales 2 Exch.s	3	1 Sales 2 Exch.s	1	1 Dep. Lib.
Slovakia	4	1 Dep. Lib. 3 Exch.s	4	1 Dep. Lib. 3 Exch.s	2	1 Dep. Lib. 1 Exch.	3	1 Dep. Lib. 2 Exch.	3	1 Dep. Lib. 2 Exch.
Slovenia	2	1 Sale 1 Dep. Lib.	2	1 Sale 1 Dep. Lib.	2	1 Sale 1 Dep. Lib.	3	1 Sale 1 Dep. Lib. 1 Exch.	4	1 Sale 1 Dep. Lib. 2 Exch.s
South Africa	4	3 Exch.s 1 Gift	4	3 Exch.s 1 Gift	2	2 Exch.s	2	2 Exch.s	2	2 Exch.s
Spain	23	9 Sales 1 Dep. Lib. 13 Exch.s	26	15 Sales 1 Dep. Lib. 10 Exch.s	24	14 Sales 1 Dep. Lib. 9 Exch.s	23	13 Sales 1 Dep. Lib. 9 Exch.s	14	5 Sales 1 Dep. Lib. 8 Exch.s
Sweden	4	1 Sale 1 Dep. Lib. 2 Exch.	5	2 Sales 1 Dep. Lib. 2 Exch.s	3	1 Sale 1 Dep. Lib. 1 Exch.	3	1 Sale 1 Dep. Lib. 1 Exch.	2	1 Dep. Lib. 1 Exch.
Switzerland	20	7 Sales 1 Dep. Lib. 11 Exch.s (1 same as Dep. Lib.) 1 Gift	21	8 Sales 1 Dep. Lib. 11 Exch.s 1 Gift	15	8 Sales 1 Dep. Lib. 4 Exch.s 2 Gifts	13	7 Sales 4 Exch.s 2 Gifts	9	8 Sales 1 Exch.
Taiwan	2	1 Sale 1 Exch.	1	1 Exch.	2	1 Sale 1 Exch.	1	1 Exch.	1	1 Exch.
Togo									1	1 Exch.
Tunisia	4	2 Sales 2 Exch.s	4	2 Sales 2 Exch.s	3	2 Sales 1 Exch.	3	2 Sales 1 Exch.	1	1 Exch.
Turkey	7	1 Sale 1 Dep. Lib. 5 Exch.s (1 same as Dep. Lib.)	7	2 Sales 1 Dep. Lib. 4 Exch.s	4	2 Sales 1 Dep. Lib. 1 Exch.	4	1 Sale 1 Dep. Lib. 2 Exch.s	2	2 Exch.s
United Kingdom	20	15 Sales 1 Dep. Lib. 4 Exch.s	18	13 Sales 1 Dep. Lib. 4 Exch.s	20	15 Sales 1 Dep. Lib. 4 Exch.s	17	12 Sales 4 Exch.s 1 Gift	14	9 Sales 4 Exch.s 1 Gift
Uruguay	6	1 Dep. Lib. 4 Exch.s 1 Gift	6	1 Dep. Lib. 4 Exch.s 1 Gift	2	1 Dep. Lib. 1 Exch.	2	1 Dep. Lib. 1 Exch.	1	1 Exch.
USA	77	49 Sales + Hein 2 Dep. Libs. 25 Exch.s 1 Gift	88	49 Sales 2 Dep. Libs. 27 Exch.s	66	46 Sales 2 Dep. Libs. 17 Exch.s 1 Gift	63	41 Sales 2 Dep. Libs. 19 Exch.s 1 Gift	23	6 Sales 1 Dep. Lib. 16 Exch.s
Venezuela	1	1 Exch.	1	1 Exch.						
Vietnam	1	1 Exch.	1	1 Exch.						

(c) Distribution by category of recipient

CATEGORY	2008		2009		2010		2011		2012	
Unidentified	1	1 Sale	2	2 Sales	2	2 Sales				
Associations	10	2 Dep. Lib + Ex 6 Ex 2 Gifts	10	2 Dep. Lib. + Ex 6 Ex 2 Gifts	6	2 Dep. Lib.s + Exch.s 4 Exch.s	8	8 Exch.s	8	8 Exch.s
Academy	3	1 Dep. Lib. 2 Exch.s	3	1 Dep. Lib. 2 Exch.s	2	1 Dep. Lib. 1 Exch.	2	1 Dep. Lib. 1 Exch.	2	1 Dep. Lib. 1 Exch.
Bookshop	37 + Hein	All Sales	50 + Hein	All sales	44 + Hein	All sales	49 + Hein	All sales	31	All sales
Banks	5	1 Dep. Lib. 4 Sales	6	1 Dep. Lib. 5 Sales	6	1 Dep. Lib. 5 Sales	5	1 Dep. Lib. 4 Sales	3	1 Dep. Lib. 2 Sales
Court	13	3 Sales 9 Exch.s	12	3 Sales 8 Exch.s	5	1 Sale 4 Exch.s	8	1 Sale 7 Exch.s	3	1 Sale 2 Exch.s

		1 Gift		1 Gift						
Chamber of Commerce	1	1 Gift	1	1 Gift						
Company			1	1 Sale	1	1 Sale	4	4 Sales	2	2 Sales
Government	22	5 Sales 7 Dep. Libs. 1 Dep. Lib. + Exch. 5 Exch.s 4 Gifts	21	4 Sales 8 Dep. Libs. 5 Exch.s 4 Gifts	11	2 Sales 8 Dep. Libs. 1 Gift	16	3 Sales 8 Dep. Libs. 2 Exch.s 3 Gifts	13	2 Sales 8 Dep. Libs. 1 Exch.s 2 Gifts
In-house Counsel	3	Sales	2	2 Sales	2	2 Sales	1	1 Sale	1	1 Sale
Institutes	7	1 Dep. Lib. + Exch.) 5 Exch.s 1 Gift	7	1 Dep. Lib. + Exch.) 5 Exch.s 1 Gift	6	1 Dep. Lib. + Exch.) 5 Exch.s	7	6 Exch.s 1 Gift	6	6 Exch.s
Lawyer/Law Firm	23	8 Sales 13 Exch.s 2 Gifts	23	10 Sales 12 Exch.s 1 Gift	16	6 Sales 10 Exch.s	16	3 Sales 12 Exch.s 1 Gift	13	2 Sales 10 Exch.s 1 Gift
Organisation	30	4 Sales 20 Exch.s 6 Gifts	26	2 Sales 20 Exch.s 4 Gifts	7	3 Sales 4 Exch.s	14	2 Sales 10 Exch.s 2 Gifts	10	2 Sales 8 Exch.s
Professional Association	8	All Exch.s	9	1 Sale 8 Exch.s	5	5 Exch.s	5	5 Exch.s	5	5 Exch.s
Public Library	12	3 Sales 5 Dep. Libs. 4 Exch.s	12	3 Sales 5 Dep. Libs. 4 Exch.s	9	3 Sales 5 Dep. Libs. 1 Exch.s	10	3 Sales 5 Dep. Libs. 2 Exch.s	8	2 Sales 5 Dep. Libs. 1 Exch.
Publication / Publisher	7	All Exch.s	6	All Exch.s	3	All Exch.s	4	All Exch.s	4	All Exch.s
University	282	146 Sales 1 Sale + Dep. Lib. 10 Dep. Libs. 3 Dep. Lib. + Exch. 114 Exch.s 8 Gifts	289	152 Sales 12 Dep. Libs. 2 Dep. Lib. + Exch. 117 Exch.s 6 Gifts	217	146 Sales 13 Dep. Libs. 1 Dep. Lib. + Exch. 57 Exch.s	233	136 Sales 11 Dep. Libs. 85 Exch.s 1 Gift	150	64 Sales 8 Dep. Libs. 78 Exch.s

ANNEXE 2

VENTES DES AUTRES PUBLICATIONS

Title	Price	2009	2010	2011
Official Commentary on the Convention on International Interests in Mobile Equipment and the Protocol thereto on Matters Specific to Aircraft Equipment (by Professor Sir Roy Goode) (Revised edition 2008)	€ 150	172	88	139
Official Commentary on the Convention on International Interests in Mobile Equipment and the Luxembourg Protocol on Matters Specific to Railway Rolling Stock (by Professor Sir Roy Goode)	€ 150	77	9	58
Acts and Proceedings of the Diplomatic Conference to adopt a mobile equipment Convention and a Protocol thereto on Matters specific to Aircraft Protocol, November 2001, Cape Town	€ 160	3	0	2
UNIDROIT Principles of International Commercial Contracts 2004	€ 70	9	15	
Principes d'UNIDROIT relatifs aux contrats du commerce international 2004	€ 70	1	0	
UNIDROIT Principles of International Commercial Contracts 2010	€ 100			236
Principes d'UNIDROIT relatifs aux contrats du commerce international 2010	€ 100			8
Model Franchise Disclosure Law	€ 10	1	1	2
Loi type sur la divulgation des informations en matière de franchise	€ 10	0	0	
Guide to International Master Franchise Arrangements (second edition 2007)	€ 54	10	8	10
Guide sur les Accords internationaux de franchise principale (first edition 2000)	€ 50	1	1	
UNIDROIT Proceedings and Papers	€ 130	9	9	[not yet available]

ANNEXE 3

REVENUS DES VENTES DES PUBLICATIONS²

REVENUE FROM SALES UNIFORM LAW REVIEW (IN EURO)		
2008 Subscriptions	22,442.00	Residue: 983.00
Sales of back copies	3,316.00	Residue: 515.00
2009 Subscriptions	24,474.72	
Sales of back copies	2,259.00	
2010 Subscriptions	21,343.00	Residue: 207.00
Sales of back copies	2,521.00	
2011 Subscriptions	22,334.00	
Sales of back copies	1,267.00	

PUBLICATION	NUMBER OF COPIES SOLD 2010	TOTAL SALES 2010	NUMBER OF COPIES SOLD 2011	TOTAL SALES 2011	PRICE
Official Commentary on the Convention on International Interests in Mobile Equipment and the Protocol thereto on Matters Specific to Aircraft Equipment (by Professor Sir Roy Goode) (Revised edition 2008) ³	88	€ 1,140.50	139	€ 1,677.00	€ 150
Official Commentary on the Convention on International Interests in Mobile Equipment and the Luxembourg Protocol on Matters Specific to Railway Rolling Stock (by Professor Sir Roy Goode) ⁴	9	€ 132.00	58	€ 630.00	€ 150
Acts and Proceedings of the Diplomatic Conference to adopt a mobile equipment Convention and a Protocol thereto on Matters specific to Aircraft Protocol, November 2001, Cape Town			2	€ 288.00	€ 160
Guide to International Master Franchise Arrangements (2 ^{ed} 2007)	8	€ 399.60	10	€ 423.80	€ 54

² It should be recalled that certain categories receive a discount, such as booksellers and university libraries. The revenue therefore does not necessarily correspond to a simple multiplication of the number of copies sold by the unitary price.

³ This figure is 10% of the total sales. UNIDROIT charges 10% as reimbursement for handling and postage, 90% are the royalties that Sir Roy Goode donates to the Uniform Law Foundation.

⁴ This figure is 10% of total sales. See the explanation in note 4 above.

Guide sur les Accords internationaux de franchise principale (1 ^{ed} 2000)	1	€ 50.00			
Model Franchise Disclosure Law	1	€ 8.00	2	€ 20.00	€ 10
UNIDROIT Principles of International Commercial Contracts 2004	15	€ 1,036.00			€ 70
UNIDROIT Principles of International Commercial Contracts 2010			236	€ 19,300.00	€ 100
Principes d'UNIDROIT relatifs aux contrats du commerce international 2010			8	€ 720.00	€ 100
Uniform Law Review	217	€ 21,343	207	€ 22,334.00	2010: N. America / Australia / Japan: € 150 All others: € 115 2011: N. America / Australia / Japan: € 175 All others: € 130
UNIDROIT Proceedings and Papers	10 (Proceedings of 2009)	€ 1,654.00 ⁵	9 (Proceedings of 2010)	€ 1,179.00	€ 130
Total Sales		€ 28,491.10		€ 46,571.80	

⁵ This includes mailing charges.

ANNEXE 4

TARIFS POSTAUX

	ZONE 1: EUROPE		ZONE 2: AMERICAS, ASIA, AFRICA		ZONE 3: OCEANIA	
	OLD TARIFF	NEW TARIFF	OLD TARIFF	NEW TARIFF	OLD TARIFF	NEW TARIFF
NORMAL FORMAT						
Up to 20 gr.	0.65	0.75	0.85	1.60	1.00	2.00
COMPACT FORMAT						
Up to 50 gr.	1.45	2.40	1.50	3.30	1.80	4.00
50 – 100 gr.	1.70	3.00	1.85	4.00	2.10	5.00
100 – 250 gr.	2.50	4.50	4.20	7.00	4.70	8.00
250 – 350 gr.	3.20	5.50	5.20	8.50	5.50	12.00
BULKY FORMAT						
Up to 350 gr.	3.90	7.00	5.80	10.00	7.30	15.00
350 – 1,000 gr.	5.70	9.00	8.70	14.00	11.70	20.00
1,000 – 2,000 gr.	9.20	15.00	16.70	25.00	21.70	30.00

Formats for mailing abroad:

	NORMAL	COMPACT	BULKY
Maximum length	245 mm	381 mm	(*)
Maximum width	165 mm	305 mm	(*)
Maximum thickness	5 mm	20 mm	(*)
Limit of weight	20 gr.	350 gr.	2 kg

(*) For the bulky format the sum of the three measurements must not be greater than 900 mm and the greater of the three must not be greater than 600 mm.

ANNEXE 5

**VISITES AU SITE INTERNET D'UNIDROIT PAYS PAR PAYS
(1 mai 2011 – 21 février 2012)**

	COUNTRY/TERRITORY	VISITS
1.	Italy	13,241
2.	United States	6,533
3.	Mexico	4,338
4.	United Kingdom	4,190
5.	France	3,607
6.	Russia	3,461
7.	Germany	3,057
8.	Colombia	2,998
9.	Spain	2,599
10.	Brazil	2,137
11.	Belgium	1,775
12.	Australia	1,709
13.	China	1,693
14.	Switzerland	1,636
15.	Japan	1,501
16.	Netherlands	1,469
17.	Canada	1,430
18.	Lithuania	1,123
19.	India	1,079
20.	Poland	1,066
21.	Sweden	1,050
22.	Ukraine	923
23.	Indonesia	910
24.	Argentina	873
25.	Peru	704
26.	South Korea	689
27.	Iran	642
28.	(not set)	641
29.	Hong Kong	627
30.	Turkey	626
31.	Dominican Republic	606
32.	Romania	590
33.	Czech Republic	582
34.	Austria	557
35.	Denmark	552
36.	Finland	544
37.	Hungary	543
38.	Norway	540
39.	Portugal	530
40.	Vietnam	518
41.	Latvia	455
42.	Slovakia	405
43.	Estonia	385
44.	Chile	381
45.	Venezuela	374
46.	Malaysia	341
47.	Singapore	334
48.	Israel	321
49.	Greece	314
50.	Slovenia	303
51.	South Africa	262
52.	Belarus	257
53.	Thailand	247
54.	Bulgaria	234
55.	Georgia	231
56.	Croatia	222
57.	Guatemala	216
58.	Taiwan	211
59.	Serbia	209
60.	Macedonia [FYROM]	203
61.	Ireland	200
62.	Egypt	192
63.	Luxembourg	188
64.	Ecuador	186
65.	Costa Rica	170
66.	Panama	162
67.	Moldova	158
68.	Morocco	157
69.	Pakistan	143

70.	United Arab Emirates	140
71.	Paraguay	134
72.	Philippines	124
73.	Algeria	118
74.	New Zealand	118
75.	Palestinian Territories	112
76.	Armenia	107
77.	Uruguay	107
78.	Kazakhstan	99
79.	Bosnia and Herzegovina	98
80.	Tunisia	92
81.	Bolivia	89
82.	Albania	86
83.	Kenya	81
84.	Mongolia	78
85.	Nigeria	74
86.	Iceland	72
87.	Madagascar	70
88.	Saudi Arabia	67
89.	Cameroon	66
90.	Cambodia	62
91.	Puerto Rico	60
92.	Tanzania	58
93.	Malta	55
94.	Jordan	51
95.	Bangladesh	50
96.	Macau	50
97.	Senegal	47
98.	Ethiopia	43
99.	Cyprus	42
100.	Uzbekistan	42
101.	El Salvador	41
102.	Azerbaijan	37
103.	Sri Lanka	35
104.	Qatar	35
105.	Lebanon	33
106.	Mauritius	27
107.	Ghana	26

108.	Togo	26
109.	Côte d'Ivoire	24
110.	Cuba	24
111.	Suriname	24
112.	Kyrgyzstan	23
113.	Nepal	22
114.	Mozambique	21
115.	Yemen	21
116.	Bhutan	20
117.	Iraq	20
118.	Benin	19
119.	Jamaica	19
120.	Sudan	19
121.	Tajikistan	19
122.	Nicaragua	18
123.	Bahrain	17
124.	Kuwait	17
125.	Namibia	17
126.	Angola	16
127.	Fiji	14
128.	Aruba	13
129.	Trinidad and Tobago	13
130.	Zimbabwe	13
131.	Burkina Faso	12
132.	Mali	11
133.	Myanmar [Burma]	11
134.	Rwanda	11
135.	Congo [DRC]	10
136.	Montenegro	10
137.	Afghanistan	9
138.	Netherlands Antilles	9
139.	Oman	9
140.	Haiti	8
141.	Réunion	8
142.	Uganda	8
143.	Botswana	7
144.	Cape Verde	7
145.	Honduras	7
146.	Libya	7
147.	Syria	7

148.	Barbados	5
149.	Cayman Islands	5
150.	Zambia	5
151.	Burundi	4
152.	Brunei	4
153.	Gabon	4
154.	Gambia	4
155.	Guinea	4
156.	Isle of Man	4
157.	Laos	4
158.	Lesotho	3
159.	Mauritania	3
160.	Maldives	3
161.	French Polynesia	3
162.	Turkmenistan	3
163.	Bahamas	2
164.	Dominica	2
165.	Guadeloupe	2
166.	Comoros	2
167.	Monaco	2
168.	Marshall Islands	2
169.	Malawi	2
170.	Andorra	1
171.	Bermuda	1
172.	Cook Islands	1
173.	Djibouti	1
174.	French Guiana	1
175.	Greenland	1
176.	Guyana	1
177.	Liechtenstein	1
178.	Niger	1
179.	Sierra Leone	1
180.	Somalia	1
181.	Swaziland	1
182.	Timor-Leste	1
183.	British Virgin Islands	1

ANNEXE 6

CONSULTATION DE LA BASE DE DONNEES UNILAW

(a) Number of Visits by Country (1 May 2011 – 21 February 2012)

	COUNTRY/TERRITORY	VISITS
1.	France	1,815
2.	Italy	1,021
3.	Belgium	895
4.	United States	599
5.	Poland	537
6.	Germany	488
7.	China	480
8.	United Kingdom	463
9.	Russia	383
10.	Spain	287
11.	Netherlands	283
12.	Switzerland	225
13.	Lithuania	199
14.	Canada	176
15.	Colombia	160
16.	Mexico	143
17.	Ukraine	136
18.	South Korea	134
19.	Japan	119
20.	Australia	117
21.	Latvia	110
22.	Morocco	110
23.	(not set)	99
24.	Brazil	94
25.	India	91
26.	Peru	90
27.	Austria	88
28.	Belarus	84
29.	Turkey	83
30.	Hungary	77
31.	Luxembourg	74
32.	Iran	72

33.	Slovakia	72
34.	Tunisia	69
35.	Finland	64
36.	Romania	64
37.	Greece	62
38.	Sweden	60
39.	Hong Kong	58
40.	Bulgaria	57
41.	Portugal	57
42.	Vietnam	57
43.	Algeria	54
44.	Malaysia	50
45.	Indonesia	49
46.	Czech Republic	48
47.	Argentina	47
48.	Cameroon	40
49.	Norway	39
50.	Chile	38
51.	Estonia	38
52.	Kazakhstan	37
53.	South Africa	36
54.	Thailand	35
55.	Israel	32
56.	Slovenia	32
57.	Taiwan	32
58.	Singapore	31
59.	Croatia	30
60.	Serbia	30
61.	Nigeria	27
62.	Denmark	25
63.	Côte d'Ivoire	24
64.	Ireland	23
65.	Madagascar	23
66.	Senegal	21

67.	Ecuador	20
68.	Egypt	19
69.	Macedonia [FYROM]	19
70.	United Arab Emirates	18
71.	Lebanon	18
72.	Moldova	16
73.	Panama	15
74.	Georgia	14
75.	Venezuela	14
76.	New Zealand	13
77.	Albania	12
78.	Burkina Faso	12
79.	Palestinian Territories	12
80.	Costa Rica	11
81.	Mauritius	11
82.	Pakistan	11
83.	Dominican Republic	9
84.	Armenia	8
85.	Bosnia and Herzegovina	8
86.	Cambodia	8
87.	Philippines	8
88.	Tanzania	8
89.	Azerbaijan	7
90.	Malta	7
91.	Bolivia	6
92.	Bhutan	6
93.	Cyprus	6
94.	Gabon	6
95.	Haiti	6
96.	Iceland	6
97.	Mongolia	6
98.	Bangladesh	5
99.	Benin	5
100.	Cuba	5
101.	Ethiopia	5
102.	Guatemala	5
103.	Kenya	5
104.	Macau	5

105.	Réunion	5
106.	Uruguay	5
107.	Uzbekistan	5
108.	Congo [DRC]	4
109.	Ghana	4
110.	Kuwait	4
111.	Sri Lanka	4
112.	Mali	4
113.	Martinique	4
114.	Maldives	4
115.	New Caledonia	4
116.	Togo	4
117.	Yemen	4
118.	Zimbabwe	4
119.	Burundi	3
120.	Fiji	3
121.	Guinea	3
122.	Iraq	3
123.	Kyrgyzstan	3
124.	Liechtenstein	3
125.	Monaco	3
126.	Myanmar [Burma]	3
127.	Mauritania	3
128.	Niger	3
129.	Nicaragua	3
130.	Puerto Rico	3
131.	Paraguay	3
132.	Rwanda	3
133.	Suriname	3
134.	Andorra	2
135.	Angola	2
136.	Djibouti	2
137.	Guadeloupe	2
138.	Jordan	2
139.	Oman	2
140.	Qatar	2
141.	Saudi Arabia	2
142.	Afghanistan	1
143.	Bahamas	1
144.	Botswana	1

145.	French Guiana	1
146.	Greenland	1
147.	Honduras	1
148.	Jamaica	1
149.	Cayman Islands	1
150.	Lesotho	1
151.	Montenegro	1
152.	Namibia	1
153.	French Polynesia	1
154.	El Salvador	1
155.	Tajikistan	1
156.	Uganda	1
157.	Vanuatu	1

ANNEXE 7

BIBLIOTHEQUES DEPOSITAIRES

Argentina	Corte Suprema de Justicia de la Nación, Secretaría de Investigación de Derecho Comparado
Australia	National Library of Australia
Austria	Universität Wien, Universitäts Bibliothek, Fachbereichsbibliothek Rechtswissenschaften
Belgium	Ministry of Justice
Bolivia	Biblioteca Central de la Cancillería de la República
Brazil	Serviço de Biblioteca e documentação - SBD, Universidad de São Paulo, Faculdade de Direito
Bulgaria	Bulgarian National Library "St. Cyrill and St. Methodius"
Canada	Nahum Gelber Law Library, McGill University University of British Columbia Law Library
Chile	Diplomatic Academy of the Republic of Chile
Colombia	Biblioteca Luis Angel Arango
Czech Republic	Ministerstvo průmyslu a obchodu (International Law Department)
Egypt	Documentation Center, General Directorate of International and Cultural Co-operation, Ministry of Justice, Cairo
Estonia	National Library of Estonia
Finland	Library of Parliament
France	Bibliothèque Inter-universitaire Cujas
Germany	Staatsbibliothek zu Berlin, Abteilung Amtsdruckschriften und Internationaler Amtlicher Schriftentausch
Greece	Library of the Hellenic Institute of International and Foreign Law
Holy See	Biblioteca della Facoltà di Giurisprudenza, Libera Università Maria Ss. Assunta
Hungary	Library of the Hungarian Parliament
India	Library of the Indian Society of International Law
Indonesia	Departemen Luar Negeri (Directorate for Economic, Social and Cultural Treaties Affairs, Directorate General of Legal and Treaties Affairs, Ministry of Foreign Affairs)
Ireland	National Library of Ireland
Japan	Ministry of Justice Library (Branch of National Diet Library)
Latvia	Department of European and International Law, Ministry of Justice of the Republic of Latvia
Luxembourg	Bibliothèque Nationale University of Luxembourg
Malta	Library Services, University of Malta
Mexico	Instituto de Investigaciones Jurídicas, Universidad Nacional Autónoma de México Academia Mexicana de Derecho Internacional Privado y Comparado, A.C., Albatroses No. 103, Lomas de las Águilas C.P. 01730 México City Biblioteca Loyola, Universidad Iberoamericana Tijuana
Netherlands	Library of the Ministry of Justice
Norway	Det juridiske fakultetsbibliotek, Universitetsbiblioteket i Oslo
Paraguay	Facultad de Derecho y Ciencias Sociales de la Universidad Nacional de Asunción
People's Republic of China	Trade Policy Library, Department of Treaty and Law, Ministry of Commerce (MOFCOM)
Poland	Biblioteka Sejmowa
Portugal	Serviço de Biblioteca e Documentação Diplomática do Ministério dos Negócios Estrangeiros - Instituto Diplomático Gabinete de Documentação e Direito Comparado, Procuradoria Geral da República

Republic of Korea	Library of the Institute for Foreign Affairs and National Security (IFANS) (in English) (in Korean)
Romania	Biblioteca Nationala
Russian Federation	Library of the Russian Foreign Trade Academy
Slovak Republic	Právnická fakulta Trnavskej Univerzity
Slovenia	Library of the Faculty of Law, University of Maribor
South Africa	Library of the Department of Justice, Directorate: Internal Affairs, Pretoria
Spain	Universidad San Pablo CEU
Sweden	Sveriges Riksdag
Switzerland	Library of the Swiss Institute of Comparative Law
Turkey	Library, Banca ve Ticaret Hukuku Arastirma Enstitüsü (The Research Institute of Banking and Commercial Law), Hukuk Fakültesi
United Kingdom	Library of the Institute of Advanced Legal Studies
United States of America	Arthur W. Diamond Law Library Columbia University in the City of New York
	Underwood Law Library Dedman School of Law, Southern Methodist University, Dallas
Uruguay	Biblioteca, Facultad de Derecho de la Universidad de la República